

Du devenir de l'agro-pastoralisme à un développement multisectoriel régional

1. Une reconfiguration de l'agriculture et de la place des familles rurales dans le panorama régional : quels constats sur les trajectoires d'évolution des systèmes de production agricole ?

Le devenir de l'agriculture dans une zone à fortes contraintes comme la Jeffara est une question complexe qui fait intervenir différents critères. Certains sont « relativement "objectifs et mesurables" », (comme l'évaluation des performances des systèmes de production, de leur rentabilité ou encore des impacts sur l'état et la pérennité des ressources ; ou encore ceux relatifs aux politiques publiques et aux options en terme d'allocation inter-sectorielle des ressources. D'autres considérations sont nettement plus subjectives, comme par exemple les choix et aspirations de vie des populations locales. L'analyse critique des conséquences des trajectoires d'évolution des systèmes de production que nous proposons ici, nous permettra de tenter de formuler ensuite quelques perspectives pour la viabilité des systèmes agro-pastoraux.

Comme nous l'avons examiné dans la partie 3, l'agriculture est devenue pour les familles rurales de la Jeffara une activité bien souvent secondaire en terme de revenus familiaux. Cependant, elle constitue, d'une part, un recours important en termes de subsistance, de production de richesse et de gestion des risques et, d'autre part, un référent culturel et patrimonial vivace. Ces caractéristiques soulignent le rôle encore crucial joué par cette économie agricole, dans un contexte de forte pluriactivité. C'est dire aussi l'importance des orientations prises par les pouvoirs publics dans le domaine pour la reproduction des systèmes familiaux et productifs de la région.

Dans ce contexte hautement dynamique, de nouvelles problématiques socio-économiques et productives apparaissent :

- les exploitations agro-pastorales sont confrontées à de réelles questions de choix productifs pour assurer leur viabilité, conjointement à des problèmes de morcellement des terres, et de discontinuité des patrimoines fonciers, et à une crise des vocations chez les jeunes générations. Le développement unilatéral de l'oléiculture a montré ses limites. Cette culture demande en effet un investissement de départ relativement important, sa gestion est nécessairement pluri-annuelle et elle se trouve fragilisée quand survient un épisode de sécheresse sévère. En outre, l'essor de la culture de l'olivier (et *a fortiori* de l'amandier et autres fruitiers) sur des milieux non adaptés accentue les risques liés à cette activité. La mise en place de périmètres irrigués implique des conditions de localisation des exploitations et des niveaux d'investissement bien souvent hors de portée pour les populations rurales. L'élevage sédentaire, dans le contexte actuel, ne paraît pas permettre la reproduction des systèmes familiaux sans un recours important à des revenus extra-agricoles conséquents. L'élevage transhumant peut encore assurer cette fonction, sous des conditions qui sont de plus en

plus difficiles à réunir : posséder un troupeau de taille suffisante, possibilités de mouvement et d'accès aux vastes zones pastorales de la région, main d'œuvre (familiale ou salariées) acceptant de s'impliquer dans un métier difficile, etc. ;

– la spécialisation des exploitations. Cette dernière devrait permettre de concentrer les moyens de production et d'augmenter la productivité agricole. Cependant, elle n'en pose pas moins en zones arides des problèmes d'émergence de nouvelles contraintes (investissements, intensification) et de sensibilité accrue des exploitations à de nouvelles externalités (approvisionnement en intrants, fluctuation des marchés, nouvelles compétitivités), qui sont difficilement maîtrisables par les populations locales. Différents auteurs ont montré que la gestion des risques constitue, en zones marginales, le pilier fondamental des stratégies des populations rurales (Jollivet, 1988 ; Bhende et Venkataram, 1994). Une telle gestion passe bien souvent par une diversification au sein des exploitations agro-pastorales, favorisant leur flexibilité face aux aléas de tous ordres auxquels elles sont constamment confrontées. En effet, la combinaison d'ateliers différents au sein de l'unité de production permet de répartir les risques de production, des transferts entre ateliers, une valorisation d'espaces et de ressources naturelles et accroît bien souvent la viabilité des exploitations (Mace, 1993 ; Tichit *et al.*, 2004) ;

– une très forte différenciation socio-économique se développe dans le secteur agricole. On assiste à l'émergence d'une nouvelle catégorie d'exploitants aisés ayant le plus souvent au départ une activité non agricole dans les centres urbains et disposant de ressources financières importantes. Ceci leur permet de créer des périmètres irrigués à haute technicité et résolument orientés vers le marché. Dans certains cas, de gros éleveurs ayant des troupeaux transhumants développent leur exploitation grâce à de nouveaux débouchés (notamment la vente d'animaux maigres sur pied à destination des régions situées plus au nord) et pratiquent le maquignonnage au niveau local. Dans une moindre mesure dans notre zone d'étude, de grandes exploitations oléicoles peuvent se former. Mais on assiste dans le même temps à une précarisation d'une grande partie de la population rurale, qui peut conduire parfois à un abandon des exploitations dans certaines zones défavorisées de la Jeffara. On observe ainsi certains mouvements de délocalisation de familles rurales vers les faubourgs des villes à la recherche d'emplois, tout en conservant encore des activités sur l'exploitation agricole quand les conditions climatiques le permettent. À ce phénomène, s'ajoutent d'autres évolutions qui touchent la configuration des exploitations agricoles. Il s'agit de la migration des familles jeunes, des changements de comportements des jeunes migrants qui tendent de plus en plus à trouver leur conjointe dans la région d'installation et à y rester, du vieillissement des chefs de ménage dont beaucoup d'entre eux s'interrogent sur les possibilités de succession dans leur exploitation agricole.

Tous ces éléments posent des interrogations quant à la capacité de reproduction de nombreuses exploitations et tendent à préfigurer un exode

rural à moyen terme (dont la magnitude est difficilement prévisible). Un exode rural modéré et contrôlé pourrait éventuellement permettre d'alléger la pression sur des ressources naturelles menacées et de créer des opportunités favorisant la viabilité de certaines exploitations agro-pastorales. Par contre, un phénomène massif d'exode rural poserait de sérieux problèmes de reconversion des populations rurales, d'aménagement du territoire et même de gestion environnementale (valorisation et entretien des ouvrages de CES, micro-aménagements locaux contre les crues dévastatrices, gestion des parcours, etc.).

2. Une série d'enjeux pour la région

Compte tenu de l'ensemble des tendances et éléments identifiés, on constate que la Jeffara est actuellement confrontée à plusieurs enjeux de taille qui sont également au cœur des stratégies institutionnelles de développement rural :

- un enjeu environnemental, dans la mesure où la pression sur les ressources naturelles risque de s'accroître pour une population qui s'accroît et dont les besoins iront en augmentant ;

- un enjeu économique, puisque non seulement l'agriculture continuera à dépendre des conditions climatiques, mais qu'en outre rien ne montre comment, dans sa situation actuelle, l'agriculture (hors élevage) pourra être compétitive une fois qu'elle cessera d'être subventionnée et que les barrières douanières seront levées. De plus, on sait très bien que le développement général qu'a connu cette zone est dû en grande partie aux activités de services (en premier lieu le tourisme), aux activités informelles et aux revenus issus de l'émigration. Or, tous ces secteurs dépendent largement de la conjoncture internationale et de ses aléas ;

- un enjeu social et territorial, qui se matérialise par l'émergence de nouvelles différenciations économiques dans le monde rural (accès à l'eau, aux technologies d'irrigation, capacité d'acquisition de nouvelles terres, etc.) et par un accroissement des disparités entre les zones littorales et l'intérieur de la région. Ces enjeux sont en relation avec les enjeux environnementaux et économiques, mais ils comportent aussi une dimension institutionnelle. En effet, le développement n'est pas seulement du ressort des pouvoirs publics : conjointement à l'engagement de ces derniers (dont il est d'ailleurs plutôt prévu un certain recul), il incombe également aux acteurs sociaux dans le cadre de structures professionnelles et associatives sur lesquelles nous reviendrons.

3. Quelques réflexions prospectives pour la viabilité des systèmes agro-pastoraux et le développement local

Des questions cruciales se posent donc aujourd'hui en termes de viabilité écologique, sociale et économique des activités humaines dans la Jeffara tunisienne. Les conditions de vie d'un très grand nombre de ménages ruraux de la région sont étroitement liées à la ressource en eau et aux possibilités de diversification des activités économiques, donc des sources de revenus. Le contexte général des transformations que connaît la région révèle la progression d'un changement d'échelle dans différents domaines : pression croissante sur les ressources, importance renforcée du recours à la pluriactivité, globalisation de l'environnement socio-économique et institutionnel de la région. Il s'ensuit une complexité grandissante en termes de stratégies des acteurs publics et privés qui s'exercent sur deux plans : les usages des ressources naturelles, sources de nombreuses concurrences (cf. partie 4 de cet ouvrage) ; les modalités de reproduction des ménages ruraux.

Ces situations ont pour corollaire une complexité accrue des stratégies publiques de développement à concevoir au niveau de la région. Depuis une dizaine d'années, l'amélioration des infrastructures (routes, centres éducatifs, électrification, adduction d'eau potable, etc.) est remarquable. Ceci traduit la volonté claire de l'État d'assurer le développement de la région et d'offrir aux populations rurales de meilleures conditions de vie. En même temps, de nombreux aménagements agricoles (CES, parcours, etc.) sont mis en place. Cette politique volontariste, tout à fait positive pour assurer l'ancrage des populations sur leurs territoires, devrait être poursuivie. Les actions de l'État pour lutter contre la pauvreté, notamment par l'intermédiaire de la mise en place de chantiers en milieu rural, ont permis à nombre de ménages de faire face aux crises aiguës de sécheresse. Mais elles ne constituent cependant pas des solutions durables pour freiner la précarisation des ménages. Pour les années à venir, il semble que les stratégies de développement rural au niveau de la Jeffara devront, d'une part, mieux englober la complexité et l'imbrication des activités des familles rurales, et, d'autre part, davantage promouvoir la diversification des activités agricoles et extra-agricoles. La mise en œuvre de ces orientations demande également à être mieux intégrée dans les processus de dialogue et de négociation avec les acteurs locaux. Dans cette perspective, quelques pistes peuvent être suggérées.

3.1. Des actions et réorientations pour l'agriculture et l'élevage

Compte tenu des ressources naturelles existantes, des contraintes climatiques et du milieu, on ne peut plus concevoir le développement agricole en termes sectoriels d'extension de l'arboriculture, de l'irrigation ou du cheptel. De plus, alors même que l'on assiste à des processus de

spécialisation dans la production et d'atomisation des espaces, nous considérons au contraire que les notions de diversité et de flexibilité sont centrales pour assurer la viabilité des systèmes de production. Avant que des points de non retour ne soient systématiquement atteints dans l'ensemble de la région, le maintien ou la réhabilitation de systèmes agro-pastoraux diversifiés nous paraît capitale. Les productions agro-pastorales traditionnellement mises en œuvre en Jeffara répondent bien à cette complémentarité. Trois axes de réflexion et d'action peuvent être ici proposés.

3.1.1. L'arboriculture pluviale

Il s'agit pour l'essentiel de l'oléiculture, dont le développement selon le processus actuel paraît hypothétique. Son devenir ne passe certainement pas par la poursuite de l'augmentation des surfaces cultivées, mais au contraire par un frein à cette extension. Il nous semble que cette question, complexe et sensible, devrait donner lieu en particulier à une analyse critique du bilan des politiques publiques qui ont cherché à freiner dans un passé récent l'expansion arboricole dans la région. En première analyse, deux éléments peuvent expliquer les raisons de leur échec. Le premier réside dans le processus de privatisation des terres, vecteur essentiel de cette expansion, qui dans la plupart des zones semble irréversible et répond aux aspirations actuelles des populations. Le second élément correspond à la nécessité de fournir aux exploitants agricoles des alternatives économiques crédibles en termes d'activités et d'emplois, qui offrent de réelles incitations au ralentissement, voire à l'arrêt de l'oléiculture. Pour aller au-delà de ce simple bilan qui mérite d'être étayé, il pourrait être proposé d'élaborer à travers le travail d'un groupe d'experts pluridisciplinaires un zonage des espaces en fonction de leurs aptitudes et de leur vocation naturelle. Un tel zonage pourrait permettre de mieux délimiter les zones à risque sur le plan environnemental et les zones où les problèmes économiques et sociaux sont particulièrement prégnants. Sur cette base, il serait alors possible de mieux définir les options à prendre et de mieux cibler les aides publiques accordées à cette activité en les réservant aux zones conservant la vocation des terres, y compris lors de situations de crise conjoncturelle. De même, pour inciter au respect d'un zonage d'aptitude agro-pastorale, des aides et des propositions alternatives pourraient être apportées aux exploitants concourant au maintien de zones steppiques destinées aux activités d'élevage ou à leur valorisation (plantes médicinales, artisanat du *gueddini*). Une telle stratégie oblige bien sûr de proposer à ceux qui se trouvent dans des zones à risque de véritables alternatives, voire des moyens de reconversion.

Il nous paraît ainsi nécessaire d'encourager une stabilisation des espaces d'arboriculture et de miser non plus sur une augmentation de la production régionale mais sur une recherche de qualité des produits, tout particulièrement dans des zones qui se prêteraient le mieux à une oléiculture de type « industriel ». Cette dernière option (agriculture biologique, positionnement sur de futurs marchés à l'exportation) pourrait porter

notamment sur la production d'huile d'olive à haute valeur ajoutée (ODS, 2003). Une telle réorientation de la production, ne serait-ce que de manière très sectorielle, implique une stratégie de filière et pose bien sûr des problèmes complexes de reconversion et d'adaptation des agriculteurs (formation, ...), ainsi que d'organisation (production, traitement, conditionnement, etc.). Mais elle peut contribuer, via les perspectives économiques qu'elle ouvre, à redonner à cette activité agricole un nouvel attrait pour les jeunes générations.

Un dernier élément enfin est à mettre en évidence pour garantir les activités d'arboriculture. Il s'agit du soutien à apporter aux techniques traditionnelles de collecte et de valorisation des eaux pluviales et de ruissellement (aménagements de collecte, *majel*, *fesguia*, etc.). De telles actions concernent non seulement le secteur agricole proprement dit, mais aussi la satisfaction des besoins domestiques en eau des populations rurales. La mise au point de nouvelles techniques (et leur transfert aux agriculteurs) pour optimiser l'usage des ressources en eau consacrées aux plantations d'oliviers représente également une option importante pour la consolidation de l'agriculture pluviale, en particulier en zones de *jessour* de montagne et de piémont. On peut citer à titre d'exemple la technique des « poches en pierre enterrées » destinée à accroître l'infiltration et la conservation en profondeur des eaux de ruissellement et à amplifier leur exploitation par le système racinaire des arbres (Chahbani, 2003).

3.1.2. L'élevage

À haute valeur symbolique comme l'olivier, l'élevage peut assurer, en particulier à travers ses formes extensives et une meilleure valorisation des ressources fourragères locales (Genin *et al.* partie 3 ; Genin, 2005), une fonction déterminante pour gérer durablement certains espaces et s'adapter aux aléas climatiques et économiques. Il constitue encore aujourd'hui, de par ses propriétés de pouvoir-tampon, sa flexibilité et sa malléabilité de gestion sur des pas de temps plus larges, un moyen de subsister lors des périodes particulièrement critiques, d'équilibrer rapidement la trésorerie familiale, d'épargner, voire de spéculer. L'élevage peut aussi servir de nouvelles stratégies d'innovations rurales fondées sur la valorisation d'atouts propres à la région (écotourisme, qualité des produits animaux, artisanat textile) et à travers une meilleure intégration avec les activités agricoles.

Même si les mutations se sont accentuées depuis, le diagnostic formulé par Floret et Pontanier (1982) nous semble garder une portée très actuelle : *« le meilleur moyen de lutter contre la dégradation progressive, et souvent irréversible, du milieu naturel de la Tunisie présaharienne est de conserver une utilisation des terres à dominante pastorale, complétée par des cultures recevant une supplémentation en eau et une aridoculture bien localisée. Cet équilibre agro-pastoral est possible si l'on utilise la diversité des systèmes écologiques présents »*. Le maintien du rôle fondamental que peut jouer l'élevage passe ainsi bien évidemment par la sauvegarde des espaces

de parcours. Cela concerne pour l'essentiel désormais, dans la région étudiée, le vaste plateau du Dahar où il semblerait opportun de limiter l'attribution de terres collectives à titre privé et de renforcer les actions en matière de protection, d'amélioration et de gestion concertée des ressources pastorales.

3.1.3. Les cultures irriguées

Le développement de l'assainissement en milieu rural pourrait permettre non seulement de répondre à un souci de protection de l'environnement mais aussi de créer, sous certaines conditions, des périmètres irrigués basés sur la réutilisation des eaux usées traitées (EUT). Ces conditions sont de plusieurs ordres. Elles sont tout d'abord financières, en liaison avec le coût actuellement élevé de l'assainissement (incidences importantes dans la facturation SONEDE, réalisation très onéreuse des réseaux d'assainissement dans les zones d'habitat dispersé). Elles sont également liées à un problème de taille et d'échelle qui restreint le développement de tels périmètres à des zones péri-urbaines ou d'habitat rural aggloméré (comme Ksar Jedid, Koutine, Dkhilet Toujène). En effet, il faut avoir des volumes d'eaux usées suffisamment importants pour satisfaire les besoins d'irrigation des périmètres. De tels projets intégrés répondraient également à des objectifs très clairement affichés par l'État dans le domaine de la conservation des ressources en eaux. Cette option nécessiterait bien évidemment une coordination renforcée entre la SONEDE et l'ONAS (création de réseaux de collecte des eaux usées simplifiés pour les habitations branchées au réseau de la SONEDE, etc.). Elle passerait aussi par une plus grande implication des irrigants potentiels, qui devraient se regrouper pour participer au financement et au processus de développement des projets de réutilisation des EUT. Enfin la mise en œuvre de tels projets devrait bénéficier d'un degré de traitement des eaux suffisamment avancé pour lever les contraintes sanitaires qui pèsent sur l'utilisation des EUT à des fins agricoles (maraîchage, arboriculture fruitière) et aussi en termes de préservation des milieux naturels. De nouvelles opportunités sont donc envisageables dans ce domaine mais il semble évident, compte tenu de ces diverses conditions, que leur champ d'application ne pourra être que limité. Pour l'instant, dans la région, seule une très faible partie des EUT est réutilisée dans le cadre d'une exploitation agricole et d'espaces verts (golfs, etc.) sur l'île de Jerba. Un périmètre irrigué public de 50 ha à Médenine utilisant des EUT devrait en principe être opérationnel fin 2006.

3.2. Des précautions à prendre dans le contexte de la généralisation de l'alimentation en eau potable des zones rurales

3.2.1. Les nouveaux risques liés à la marchandisation des ressources en eau

Les ménages ruraux sont confrontés à une situation paradoxale vis-à-vis de l'eau. Si la question de la desserte en eau potable des zones rurales

(mais pas encore celle de l'assainissement) est aujourd'hui en voie d'être réglée, l'accès effectif à cette ressource exige néanmoins de nouvelles capacités financières pour des usagers dont les besoins en eau s'accroissent. Les ménages ruraux répondent à cette augmentation de leurs besoins (abreuvement du bétail souvent contingenté sur des espaces restreints, irrigation de sauvegarde des oliviers...) par le recours à des formes marchandes d'approvisionnement. Les possibilités offertes en matière d'achats d'eau constituent ainsi une « soupape de sécurité » pour faire face aux situations prolongées de déficit pluviométrique. Il existe différents types d'achats d'eau : raccordement au réseau de la SONEDE, approvisionnement collectif auprès de points d'eau gérés par un GIC et enfin recours à des prestataires privés (transport d'eau par citernes). Les volumes achetés diminuent fortement en dehors des années sèches, les populations maintenant en état un réseau dense d'aménagements de collecte des eaux pluviales. Outre son caractère de « don du ciel », l'eau des citernes enterrées bénéficie d'une nette préférence pour certains usages (préparation du thé, arrosage des figuiers...).

Symbole des bienfaits du passage d'une culture de gestion de la pénurie à une culture de la permanence de l'approvisionnement, la marchandisation des eaux souterraines confronte les populations rurales à de nouvelles contraintes financières et à de nouveaux risques de dépendance (Romagny et Guillaume, 2004). Il est sans doute du rôle de l'État de veiller à ce que ce phénomène ne devienne pas un facteur supplémentaire d'accroissement des inégalités entre usagers. En effet, il existe des différences tarifaires importantes au niveau de l'approvisionnement en eau potable des zones rurales selon le type d'opérateur (tableau 1). Dans la région, de nombreux GIC d'eau potable achètent directement de l'eau à la SONEDE au tarif « social » de 0,135 DT le mètre cube et la revendent à des prix bien plus élevés. C'est le cas par exemple du GIC d'El Guettar qui, selon le mode de distribution, revend l'eau à ses adhérents entre 0,600 DT et 1 DT le mètre cube. À ce niveau de tarification, on se situe à titre de comparaison dans les tranches de la SONEDE facturées aux usagers du secteur touristique et même parfois au-delà. Pour une consommation trimestrielle inférieure ou égale à 40 m³, qui correspond largement à la moyenne des consommations pour ce type d'usage en milieu rural, la SONEDE facture l'eau à ses abonnés 0,228 DT le mètre cube.

**Tableau 1 : Disparités tarifaires pour l'eau potable
selon les opérateurs**

	SONEDE (1)*								GIC	Privés (3)	Prestataires
	Classe 1	Classe 2	Classe 3		Classe 4		Classe 5 (ou tourisme)	(1,2) **	(1,2)***		
Volume en m ³	0-20	0-40	0-40	40-70	0-70	70-150	0-150	> 150	-	-	-
Tarif en DT/m ³	0,135	0,228	0,228	0,455	0,455	0,686	0,686	0,837	0,600 à 1,000	0,500 à 0,600	1,200 à 6,000

* montants (hors taxes) calculés sur la base d'une consommation trimestrielle en 2003

** approvisionnement effectué à partir de potences, bornes-fontaines ou compteurs privés

*** transporteurs d'eau (citernes tractées)

Source : Romagny et Guillaume, 2004 (1 & 2), et enquêtes S. Palluault (3).

3.2.2. La nécessité d'une meilleure coordination inter-institutionnelle

La situation de l'alimentation en eau potable des zones rurales semble parfois confuse. La SONEDE est souvent « fortement incitée » à intégrer dans son réseau des projets conçus et exécutés par le Génie rural. Ne pouvant continuer à s'ignorer ou à se concurrencer (avec des conséquences en termes de tarification, de gestion de systèmes d'AEP de plus en plus complexes, « d'hypertrophie juridique » des GIC comparée aux procédures d'abonnement simplifiées de la SONEDE, etc.), une nouvelle répartition des rôles entre la SONEDE et le Génie rural semble nécessaire. Face au chevauchement inter-institutionnel constaté, de nouveaux modes de coordination entre acteurs de l'eau s'avèrent sans doute opportuns. La SONEDE pourrait être alors amenée à moyen terme à s'imposer comme l'unique opérateur dans les campagnes tunisiennes.

3.3. Des stratégies d'innovation rurale

Au moment où s'affirme la conception que le développement des zones rurales devient multisectoriel, territorialisé et géré par les acteurs locaux, d'autres perspectives pourraient ainsi être ouvertes en termes de « stratégies d'innovation rurale ». Ces stratégies s'appuient sur les particularités et les atouts régionaux, la valorisation des ressources locales et privilégient notamment une multifonctionnalité de l'agriculture et de l'espace rural (Campagne, 2000 ; Bassède, 2001, Sghaïer *et al.*, partie 5). Elles pourraient concourir à une diversification des systèmes de production et des activités économiques, et contribuer à la création de sources de revenus et d'emplois¹. Plusieurs axes d'action sont proposables, visant en particulier :

1. Ces stratégies sont en particulier promues dans le cadre des programmes européens Leader. Le projet de coopération décentralisée IRZOD, mis en œuvre actuellement dans la délégation de Béni Khedache, entre précisément dans le cadre des programmes Leader + et a pour vocation de répondre à de tels objectifs.

– de nouvelles fonctionnalités du monde paysan liées à la préservation des paysages, aux préoccupations agro-environnementales et s'appuyant pour partie sur des savoir-faire traditionnels (terroirs en *jessour*, collecte des eaux de ruissellement, lutte contre l'érosion, etc.). Il s'agit ici de ne pas réduire l'agriculture à sa seule dimension de rentabilité économique et de productivité, mais bien de prendre en compte sa dimension patrimoniale ;

– une meilleure valorisation de produits locaux (organisation de la production, commercialisation, labellisation de « produits de terroir »), outre ceux de l'oléiculture : végétaux (figue, miel, plantes aromatiques et médicinales comme l'armoise, le romarin ou le thym) ; animaux (commercialisation de la viande, exploitation des clovisses accompagnée d'une protection des intérêts des collecteurs locaux) ; artisanaux (tissage, vannerie, etc.) ;

– la restauration et la valorisation de certains éléments du patrimoine bâti et architectural ancien (*ksour*, habitat, huileries et mosquées troglodytes).

De telles perspectives, qui associent intimement préservation/qualité des paysages et qualité/authenticité des produits, répondent au constat que l'on ne peut habituellement dissocier la définition d'un développement rural durable de valeurs d'enracinement, de terroir et de communauté. Penser en termes de sauvegarde des paysages, de connaissances et mémoire des hommes, de patrimoines culturels peut servir ici des ambitions d'essor économique. Ces actions qui ressortent d'un processus de « construction patrimoniale », ne peuvent bien entendu qu'être étroitement associées à l'essor touristique connu par le Sud-Est et que le favoriser. La promotion de formes de tourisme « culturel et écologique », par rapport au tourisme balnéaire hégémonique depuis une trentaine d'années, correspond d'ailleurs à une diversification de l'offre souhaitée par les pouvoirs publics à l'échelle nationale. Elle présenterait certainement un intérêt essentiel dans cette région, tant pour la maîtrise du développement touristique que pour des équilibres à sauvegarder concernant le patrimoine environnemental, l'essor économique et la cohésion sociale des populations rurales.

Des actions dans ces domaines peuvent constituer des leviers de développement mais elles ne pourront être efficaces que couplées à d'autres types d'actions publiques dans le domaine socio-économique au sens large et à de nouvelles modalités de conduite de ces actions. De telles orientations figurent d'ailleurs explicitement dans le X^e plan (2002-2006), en particulier : gagner le pari de l'emploi et mettre à niveau les secteurs productifs pour développer leurs capacités en terme de compétitivité.

3.4. Un impératif : des soutiens aux initiatives pour la création d'emplois

Comme nous l'avons vu, le secteur agricole n'est plus la principale activité économique et son développement ne peut être assuré, comme cela se passe actuellement, que dans le cadre de la pluriactivité. Le devenir de la région passe donc, d'une manière plus générale, par la création de nouveaux emplois (industrie, secteur tertiaire) et par la formation professionnelle.

Une telle dynamique relève principalement des actions engagées par le secteur privé, à l'échelle nationale et régionale, mais nécessite également la poursuite et le renforcement des incitations des pouvoirs publics dans ce domaine. Le devenir de la région soulève ainsi des problèmes pour lesquels il n'existe aucune solution simple, et dont la complexité se trouve amplifiée par la nécessité de prendre en compte l'interdépendance de la région au sein d'un espace euro-méditerranéen (en particulier la négociation d'accords internationaux concernant les politiques migratoires, la coopération décentralisée, etc.).

3.5. L'approfondissement des modes d'action concertée pour la gestion des ressources et le développement local

Si le « besoin d'État », avec la poursuite de politiques publiques volontaristes, paraît indéniable, le besoin de « mieux d'État » semble constituer également un objectif incontournable. Plusieurs paramètres peuvent être ici décisifs, comme : la prise en compte de la faisabilité sociale des actions, l'accès à l'information pour l'ensemble des acteurs, le soutien des pouvoirs publics en vue de l'émergence de nouvelles formes d'organisation à même d'impulser une dynamique d'initiatives et de prises de responsabilités locales, etc. Faut-il souligner que cela passe par un changement plus marqué des mentalités et des comportements concernant la conception des stratégies de développement et la conduite des actions, qui aillent au-delà du seul slogan « participatif » ? Une meilleure reconnaissance des savoirs locaux et des usages traditionnels des ressources est également ici essentielle.

La mise en place de nouvelles structures professionnelles et associatives, réellement représentatives de la population et capables de mobiliser celle-ci autour d'objectifs communs, serait sans doute porteuse d'espoirs importants pour parvenir à une forme de développement plus équilibré et répondant véritablement aux aspirations des populations rurales. Mais cela nécessite l'identification des entités sociales et des échelles territoriales sur lesquelles appuyer les projets pour fonder des modes de gestion concertée. Ce préalable à l'action ne s'accompagne généralement pas de réponses simples car, comme dans la Jeffara aujourd'hui, les sociétés rurales sont traversées par des mouvements de différenciation et de recomposition (pluriactivité, place des migrants et des jeunes, double appartenance à des communautés socio-historiques et à des collectivités territoriales administratives, etc.) qui conditionnent les contours des groupes sociaux où pourraient se construire, au-delà des intérêts particuliers, des coopérations propres à soutenir des processus de développement plus participatifs¹.

Plusieurs domaines peuvent être cités comme des champs d'application de cette démarche :

1. On pourra se référer, sur cette question, à l'étude « Projet de développement agro-pastoral du Sud-Est » (Nefzaoui *et al.*, 2001) qui, pour des zones à vocation largement pastorale, propose une intéressante réflexion méthodologique et un cadre d'action basé sur la définition et l'identification d'« unités socio-territoriales » (UST).

– la mise en place de nouvelles modalités de valorisation de l'artisanat féminin (organisation de la formation, associations ou coopératives de production et de commercialisation, accès au crédit) ainsi que l'insertion effective des activités touristiques dans le tissu local constituant, par exemple, des secteurs extra-agricoles où des expérimentations pourraient être davantage promues. Concernant les activités touristiques, les prochaines conditions de leur développement dans la région de Toujène, avec l'ouverture de la nouvelle route constitutive de l'axe Jerba-Matmata-Douz, peuvent à cet égard constituer un terrain d'innovation propice. Il en est de même dans la région de Béni Khédache, où en particulier les résultats du « projet IRZOD » donneront une mesure de l'effectivité des changements en terme de participation des communautés locales et d'amélioration de leurs conditions de vie (Sghaier *et al.*, partie 5). D'une manière plus générale, le Sud-Est tunisien possède non seulement un potentiel propre d'intérêts touristiques trop souvent sous-exploité en zone montagneuse, mais est aussi une « porte d'entrée » pour le tourisme saharien en plein essor ;

– un autre champ possible d'action concerne la création d'associations d'acteurs locaux pour la coordination et la maîtrise d'espaces agro-pastoraux, dans la zone du Dahar, actuellement convoités, soumis à de nouvelles formes d'occupations liées à la privatisation des terres et dont nous avons vu qu'il serait important d'assurer la préservation ;

– un dernier champ d'application peut être mentionné : celui de l'exploitation à des fins agricoles des nappes souterraines. Les autorités, conscientes de la menace qui pèsent sur ces ressources en eau ont envisagé deux principaux types de mesures pour les préserver : l'instauration de périmètres de protection et de sauvegarde ; la recharge artificielle de ces nappes. Face aux difficultés que posent ces deux instruments (non respect des mesures réglementaires, impact limité de la recharge, etc.), ne pourrait-on pas s'interroger sur les modalités de constitution de groupements d'usagers en vue d'une gestion collective et concertée d'une même ressource, objet d'usages, d'intérêts multiples et interdépendants, souvent contradictoires ?

Conclusion

À l'image de nombreuses régions défavorisées et soumises à de fortes contraintes environnementales, la Jeffara suit des formes de marginalité tout en étant intégrée dans des systèmes d'inter-dépendances à différentes échelles, du local au global (Abaab et Guillaume, 2004). Elle présente des éléments de permanence (tels que la place de l'agriculture familiale, la nécessité de la diversification des activités ou encore le poids de la migration) mis à jour dans d'autres zones arides du Sud tunisien mais aussi dans un ensemble de milieux ruraux du pourtour méditerranéen (cf. en particulier Elloumi, 1996, 2002 ; RAFAC, 2000). Le faisceau de contraintes, d'enjeux et de perspectives d'action abordés dans ce chapitre

révèle toute la complexité à concevoir et mettre en œuvre, dans une telle zone, des politiques de développement rural à même de concilier préservation des ressources, équité sociale et essor économique. Dans ce contexte, la nécessité ressort clairement d'inscrire les actions techniques et sectorielles de lutte contre la désertification, qui occupent une place importante dans l'action publique et les discours institutionnels, dans des politiques plus larges, multisectorielles et intégrées, mobilisant toute une panoplie de mesures (formation, emploi, infrastructures de base, scolarisation, santé, etc.) qui peuvent fonder un développement local et rural durable. Une telle orientation rejoint très largement la démarche prônée par les institutions en charge de la lutte contre la désertification au niveau international.

Entre Désertification et Développement

La Jeffara tunisienne

EDITEURS SCIENTIFIQUES
Didier GENIN
Henri GUILLAUME
Mohamed OUESSAR

Azalez OULED BELGACEM
Bruno ROMAGNY
Mongi SGHAÏER
Houcine TAÂMALLAH



ISBN 9973-19-683-5

© **IRD**, 2006

Institut de recherche pour le développement
5, impasse Chehrazed - 1004 El Menzah IV

© **Cérès Éditions**, 2006

6, rue Alain Savary - 1002 Tunis

BP 56 Tunis-Belvédère

www.ceres-editions.com

© **IRA**, 2006

Institut des régions arides

Km 22 - Route de Jorf

El Fjé - 4119 Médenine

ÉDITEURS SCIENTIFIQUES
Didier GENIN
Henri GUILLAUME
Mohamed OUESSAR

Azaiez OULED BELGACEM
Bruno ROMAGNY
Mongi SGHAÏER
Houcine TAÂMALLAH

Entre Désertification et Développement

La Jeffara tunisienne

